

## DISSERTATION

Il est demandé au candidat :

1. de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
2. de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
3. de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
4. de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### Sujet = La baisse du coût du travail permet-elle de réduire le chômage ?

#### DOCUMENT 1 –

La comparaison avec les Etats-Unis fait apparaître un déficit important d'emploi de services en France. Outre-Atlantique, le nombre d'emplois par habitant était en 1996 supérieur de 80 % dans le commerce et de 130 % dans l'hôtellerie-restauration. La différence de niveau de vie et de structure de consommation n'expliquerait que la moitié de cet écart. Ces branches employant un grand nombre de salariés peu qualifiés, il semble que ce soit le coût du travail qui explique d'abord ces différences. Au début des années quatre-vingt-dix, une heure de salaire moyen net permettait d'acheter à peine plus d'une heure de travail non qualifié en France, contre deux heures trente aux Etats-Unis. [...]

Le développement des services aux particuliers aux Etats-Unis a bénéficié de la faiblesse du salaire minimum, et a pour prix une inégalité accrue. Pour échapper à ce dilemme, l'intervention des pouvoirs publics semble nécessaire. [...]

Diverses mesures d'allègement du coût du travail (subvention à l'emploi, exonération de cotisations sociales...) permettraient d'agir du côté de l'offre(1), et ce d'autant plus qu'il s'agit de secteurs pour lesquels l'élasticité de la demande de travail à son coût est élevée.

(Source : Jérôme Gautié, *Coût du travail et emploi*, La Découverte, 1998).

(1) Il s'agit de l'offre des services destinés aux clients (commerce, restauration...)

#### DOCUMENT 2 –

Entre 70 000 et... 170 000 emplois créés (contre 350 000 obtenus par le passage aux 35 heures) : les estimations varient fortement mais elles vont toutes dans le même sens. La baisse des charges sociales sur les bas salaires mise en place depuis 1993 a eu un effet clairement positif pour lutter contre le chômage.

A côté de ces conséquences positives, la baisse des charges sur les bas salaires n'est pas sans présenter quelques effets pervers. Le premier est celui de constituer une "trappe à bas salaires", souligné par l'économiste Edmond Malinvaud dès 1998, qui avait relevé qu'au voisinage du salaire minimum le coût marginal d'une augmentation de salaire était, pour l'employeur, multiplié par 2,6 par rapport au salaire net. Il avait recommandé d'atténuer la progressivité des allègements.

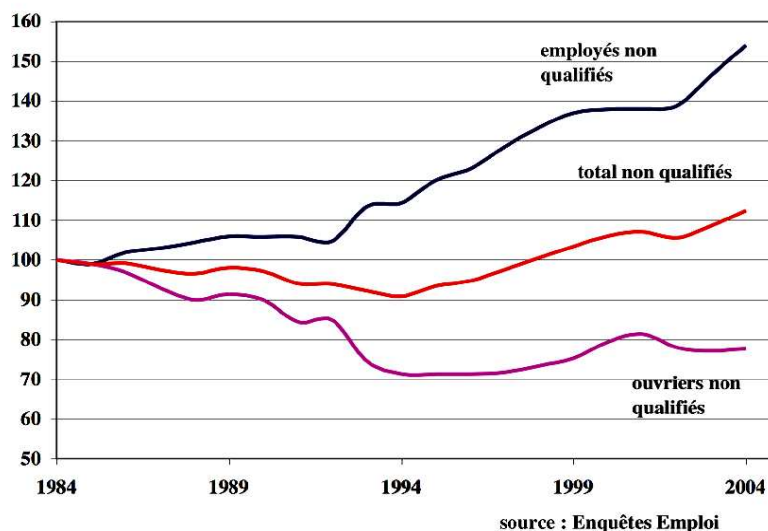
Une autre conséquence négative aurait été d'avoir contribué au ralentissement de la croissance de la productivité (un quart de point par an), ce phénomène étant lié à la réinsertion dans l'emploi de personnes peu qualifiées. [...]

Un autre reproche est celui de leur coût : 8 milliards d'euros pour les seules ristournes Juppé, 16 milliards d'euros pour l'ensemble des mesures (intégrant les mesures Aubry). Si certains économistes le jugent élevé, d'autres tiennent à le relativiser en insistant sur son efficacité sur l'emploi. "On pourrait utiliser ces montants pour accroître les dépenses de recherche et développement ou d'éducation supérieure qui sont notoirement insuffisantes ou encore pour accroître l'investissement public, observe M. Artus.

(Source : Pierre-Antoine Delhommais, *Le Monde* du 07 juin 2005)

#### DOCUMENT 3 –

Evolution de l'emploi non qualifié en France : 1984-2004 (base 100 en 1984)



## DOCUMENT 4 – Coût du travail et chômage

	Coût salarial dans l'industrie		Niveau de productivité du travail	Gains de productivité du travail	Taux de chômage	
	2000	2006	PIB PPA/salarié	Indice en 2006	2000	2006
	Euros par heure		Indice 100 = moyenne UE 2006	Base 100 en 2000		
Allemagne	29	36	109	109	7,8 %	10,4 %
France	27	31	116	110	8,8 %	9,0 %
RU	18	24	98	113	5,5 %	5,4 %
Rep Tchèque	7	11	53	133	8,9 %	7,2 %
Suède	21	26	101	116	5,9 %	7,1 %
Europe à 15	22	25,5	100	108	9,1%	8,2 %
EU	28	36	115	114	4,0 %	4,6 %
Japon	34	27	82	114	4,7 %	4,1 %

(Source OCDE 2008)

## DOCUMENT 5 –

Depuis la récession de 1993, les allègements généraux de charges par opposition à ceux qui sont ciblés sur certains publics ou sur des zones géographiques (zones franches urbaines, DOM-TOM, etc.) se sont multipliés. [...]

Toutefois, dès que l'on sort de la macroéconomie pour s'intéresser aux effets sectoriels de cette politique et aux publics qu'elle a concernés, le bilan est plus nuancé. Première surprise : "Les industries manufacturières directement exposées à la compétition internationale et au risque de délocalisation ont peu profité des exonérations", relève la Cour des comptes, alors que c'était un des objectifs des pouvoirs publics. "A l'inverse, analyse-t-elle, en dehors de l'industrie agroalimentaire et en partie du transport et du tourisme, les principaux secteurs bénéficiaires ne sont pas directement exposés" à la concurrence internationale.

Mais il y a plus. A l'intérieur du tertiaire, qui représente 52 % des emplois mais 64 % des allègements, les super- et les hypermarchés figurent parmi les tout premiers bénéficiaires des exonérations. Or, analysent les magistrats financiers, l'emploi dans la grande distribution semble "assez largement régi au niveau des magasins par des standards en fonction de leur taille, de la nature des produits proposés, de la clientèle, des heures de fréquentation et finalement du chiffre d'affaires attendu". Autrement dit, autant, dans l'industrie, les baisses de charges peuvent avoir aidé à ralentir le rythme des destructions d'emploi, autant, dans la grande distribution, elles auraient surtout un effet d'aubaine.

De plus, les personnes peu qualifiées continuent d'être les premières victimes du chômage et de la précarité. En 1990, parmi les jeunes de moins de 25 ans, 27 % des sans-diplômes étaient au chômage et 15 % des détenteurs d'un CAP ou d'un BEP. En 2004, ces pourcentages étaient respectivement de 35 % et de 20 %. Cette détérioration incite à penser qu'une partie des postes non qualifiés reste occupée par des personnes qualifiées, et que des phénomènes de liste d'attente dans l'emploi jouent contre les sans-diplôme.

(Claire Guélaud, *Le Monde* du 08 novembre 2006)

## DOCUMENT 6 –

La baisse du coût du travail peut trouver son origine :

- ou bien dans une baisse des salaires nets, qui risque d'entraîner, d'une part un fléchissement de la consommation des ménages, d'autre part une démotivation des salariés, donc une dégradation de leur productivité ;
- ou bien dans une baisse des charges sociales assises sur les salaires. A déficit public constant, cet allègement doit être compensé par une contraction des dépenses publiques ou par une augmentation d'autres prélèvements, ces deux mesures présentant également des effets récessifs à court-moyen terme.

Donc, dans tous les cas, le financement de la baisse du coût du travail en atténue fortement les effets favorables sur l'emploi, dans une proportion qui dépend des modalités de ce financement.

*Philippe Marini, Rapport sur le projet de loi de Finances 2002, Sénat, novembre 2001*

# COÛT DU TRAVAIL ET CHÔMAGE

## Introduction :

- *Amorce* = Le *coût du travail*, qui comprend le salaire net versé au salarié, les cotisations sociales versées aux organismes de protection sociale et les coûts d'embauche et de licenciement, est considéré comme le déterminant principal du volume de l'emploi et du chômage par les économistes libéraux. Ainsi, le taux de chômage élevé des jeunes et des salariés peu qualifiés s'expliquerait par leur coût trop élevé au regard de leur apport à la production.
- *Problématique* = Peut-on expliquer la montée du chômage par des coûts salariaux réels excessifs, c'est-à-dire par les dépenses directes et indirectes qu'occasionne l'emploi d'un salarié ? Quels sont les différents moyens pour abaisser le coût salarial réel ? Par quels mécanismes, une baisse des coûts peut-elle créer des emplois et diminuer le nombre de sans emploi qui en recherche un ? Ces mesures microéconomiques ont-elles un effet sur les équilibres macroéconomiques ?
- *Annonce du plan* = Après avoir expliqué les arguments des économistes libéraux et vérifié leur validité, nous montreront les limites de ce type d'analyse.

## 1 – LA REDUCTION DU COÛT DU TRAVAIL SEMBLE FAVORABLE A LA CREATION D'EMPLOIS

### A – LES EFFETS POSITIFS D'UNE BAISSSE DU COÛT DU TRAVAIL SELON LES LIBERAUX

*Phrase introductive* = Pour les économistes libéraux (Walras, Pareto, Pigou, Rueff...), le chômage a pour principale raison la rigidité du marché du travail, et, en particulier, la rigidité des salaires réels. En effet, en concurrence pure et parfaite, toute hausse du chômage devrait se traduire par une baisse du salaire réel puisque l'offre de travail devient supérieure à la demande de travail. Cette baisse du coût du travail devrait avoir de nombreux effets positifs :

- *Les entrepreneurs seront incités à embaucher davantage*. En effet, le *coût marginal* du travail, celui du dernier travailleur embauché, deviendra inférieur à sa *productivité marginale*. En d'autres termes, embaucher deviendra profitable puisque le travailleur rapportera plus à l'entreprise que ce qu'il coûte. L'entreprise préférera donc employer un salarié supplémentaire plutôt que de substituer le capital au travail (**Doc 1**).
- *La baisse du coût salarial devrait rendre les entreprises plus compétitives*. La baisse du coût du travail réduit les coûts de production et, dans un marché concurrentiel, les prix de vente. Les entreprises vont donc augmenter leur compétitivité-prix sur les marchés internes et externes. Elles vont augmenter leurs parts de marché et produire davantage pour répondre à la hausse de la demande. A productivité constante, cette hausse de la production se traduira par des embauches et une diminution du chômage (**Doc 5**).
- *La baisse du coût du travail augmente le profit des entreprises*. En effet, si le coût du travail diminue alors que la productivité des travailleurs continue d'augmenter, le *coût salarial unitaire* diminue. Le partage de la valeur ajoutée devient favorable aux profits. Or, selon le théorème du chancelier Helmut Schmidt, « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ».
- *Enfin, la baisse du salaire réel devrait inciter un certain nombre de salarié de se retirer du marché du travail*. Si le revenu que rapporte le travail devient inférieur à la valeur que le salarié attribue à son temps libre, il devient inutile de rechercher un emploi. Les *chômeurs découragés* contribuent à la diminution statistique du chômage.

*Phrase de transition* = Un coût du travail élevé joue donc contre l'emploi. Ainsi, la différence entre le volume d'emploi dans les services aux Etats-Unis et celui existant en France, s'expliquerait en partie par des coûts salariaux français trop élevé décourageant l'emploi dans ce secteur (**Doc 1**). En concurrence imparfaite, l'Etat doit intervenir pour diminuer le coût du travail. Comment peut-il le faire ? Avec quels effets ?

### B – INCITENT L'ETAT A MENER UNE POLITIQUE DE REDUCTION DU COÛT DU TRAVAIL

*Phrase introductive* = Dès les années 1980, les différents gouvernements français ont utilisé l'armé de la réduction du coût du travail pour combattre le chômage (**Doc 5**). Comment ont-ils procédé ?

- *En diminuant les cotisations sociales* : il s'agit d'inciter les entrepreneurs à embaucher certains types de chômeurs en leur proposant en contrepartie un *allègement des charges*. Les jeunes, les travailleurs peu qualifiés, les habitants des zones sensibles...sont souvent les cibles de ce type de politique (**Doc 1, 2 et 5**).
- *En proposant des contrats aidés* : il s'agit d'emplois à court terme subventionnés par l'Etat qui doivent permettre aux chômeurs d'acquérir une qualification ou une expérience professionnelle pour trouver ensuite un « vrai » emploi. Le contrat de réinsertion, de qualification, de retour à l'emploi, les contrats jeunes...font partie de ce traitement social du chômage.
- *En proposant des stages rémunérés en dessous du salaire minimum* : le salaire minimum étant trop élevé pour des jeunes non qualifiés ou inexpérimentés, on va pouvoir leur proposer des contrats d'apprentissage ou des stages avec une rémunération inférieure au salaire minimum afin de les insérer dans l'emploi.
- *En désindexant les salaires des fonctionnaires* : les salaires de ces derniers vont augmenter en fonction de l'inflation prévue et non de l'inflation passée ce qui va entraîner une perte de leur pouvoir d'achat (le salaire réel). Cet exemple dans la fonction publique devrait inciter les entreprises privées à pratiquer la même politique. La montée du chômage devrait mettre les entreprises dans un rapport de force favorable pour imposer la désindexation des salaires sur les gains de productivité et l'individualisation du salaire ce qui entraînera une baisse du coût unitaire.
- *En déréglementant le marché du travail* : il s'agit de diminuer les coûts d'embauche et de licenciement en diminuant la réglementation (la rupture à l'amiable créée en 2008) et en augmentant les emplois précaires afin de limiter le pouvoir de négociation des syndicats et les hausses de salaires.

*Phrase de transition* = Ces politiques de réduction des coûts du travail, menées dans la plupart des pays de l'OCDE, ont-elles eu un impact positif sur l'emploi et le chômage ?

## 2 – MAIS ELLE A DES EFFETS LIMITES ET BUTE SUR DES EFFETS PERVERS

### A – DES EFFETS LIMITES

*Phrase introductive* = L'exemple du Japon semble donner raison à la thèse libérale. Dans ce pays, le coût salarial dans l'industrie a diminué de 20% entre 2000 et 2006 alors que la productivité a augmenté de 14% dans le même temps. Cette baisse du coût unitaire de 30% a donné au Japon une forte compétitivité-prix qui lui a permis de diminuer son taux de chômage de 4,7 à 4,1% (**Doc 4**). Observe-t-on les mêmes résultats dans les autres pays ?

- *En France, la création nette d'emploi attribuable à la réduction du coût du travail est limitée.* Entre 70 000 et 170 000 emplois créés ce qui réduit le chômage mais ce qui est peu au regard des deux millions de chômeurs au moins ou des effets induits par la réduction du temps de travail (350 000 emplois créés par les 35 heures) (**Doc 2**). Le chômage des personnes ciblées par ces réductions a même augmenté depuis 1990 (**Doc 5**).
- *La création d'emplois a profité surtout aux emplois peu qualifiés dans les services.* Entre 1984 et 2004, l'emploi peu qualifié a progressé de 55% en France ce qui a certes réduit ce type de chômeurs mais ce qui ne favorise pas à long terme la compétitivité du pays qui est, de plus en plus, une compétitivité hors-prix reposant sur des innovations et du travail qualifié (**Doc 2, 6**). Il n'est pas bon de conserver des productions qui peuvent être réalisées moins chères à l'étranger comme la montre les économistes classiques Adam Smith et David Ricard.
- *Ces mesures de réduction des charges profitent davantage aux secteurs abrités qu'aux secteurs exposés.* Ce sont les grandes surfaces qui ont embauché ces travailleurs peu qualifiés et non les industries. Cela n'a donc pas pu endiguer le phénomène des délocalisations (**Doc 5**).
- *Enfin, il n'y a pas de corrélation évidente entre la faiblesse des coûts salariaux et le taux de chômage.* Un salarié tchèque coûte *nominalement* deux fois moins cher qu'un salarié britannique. Mais, son niveau de productivité étant deux fois plus faible, il coûte *réellement* (coût unitaire) la même chose et le taux de chômage au Royaume-Uni est inférieur à celui de la Tchéquie en 2006 (**Doc 4**).

*Phrase de transition* = La volonté de réduire les coûts du travail, outre qu'elle coûte cher au budget de l'Etat, ne présente-t-elle pas des risques ?

### B – DES EFFETS PERVERS

*Phrase introductive* = La politique de réduction du coût salarial et de ralentissement du pouvoir d'achat des salaires, présente un certain nombre d'effets pervers :

- *Le ralentissement du pouvoir d'achat va peser sur l'emploi et le chômage.* En effet, les entrepreneurs ne vont pas augmenter les bas salaires de peur de perdre leur allègement de charge. On tombe dans la *trappe à bas salaire* qui pèse sur le pouvoir d'achat et ralentit la consommation. Les entreprises vont donc réduire leur niveau de production et de l'emploi au niveau de la demande anticipée ce qui va favoriser le *chômage conjoncturel* (**Doc 2 et 6**).
- *La baisse des cotisations va avoir plusieurs effets pervers.* Un *effet de substitution* : les entreprises vont embaucher les salariés qui bénéficient des réductions de charges au détriment des autres demandeurs d'emploi. L'ordre de la file d'attente des chômeurs est modifié sans réduction du chômage. Un *effet d'aubaine* : les entreprises profitent des réductions de charge alors qu'elles avaient, de toute façon, l'intention d'embaucher. Dans ce cas, la réduction du coût du travail n'a créé aucun emploi supplémentaire (**Doc 6**).
- *Le travail précaire et les contrats aidés favorisent un chômage répétitif et un chômage d'exclusion.* Les salariés précaires alternent les « petits boulots » ce qui va les disqualifier auprès des entrepreneurs parce qu'ils n'ont pas réussi à décrocher un CDI. Il y a le risque d'un *effet de confinement*. A cela s'ajoute un *effet d'appel* : ces emplois aidés font sortir de l'inactivité (étudiants, femme au foyer) des personnes qui vont postuler pour ces nouveaux emplois et augmenter le nombre de chômeurs.
- *Une baisse du salaire réel peut entraîner une démotivation des travailleurs.* Les néo-keynésiens ont observé qu'une forte hausse de salaire pouvait motiver les travailleurs à être plus efficace (« *salaire d'efficience* »), ce qui accroît leur productivité et diminue les coûts du travail (**Doc 2 et 6**).
- *Enfin, ces mesures présentent un coût élevé pour le budget de l'Etat.* Le déficit budgétaire et l'endettement, qui en résulte, peuvent peser sur la croissance future (*effet d'éviction*). Cet argent public aurait pu être mieux utilisé pour des politiques actives d'emploi : formation, incitation à la reprise d'un emploi... (**Doc 2 et 6**)

### Conclusion :

*Rappel de la démonstration* = la réduction du coût du travail, ciblée sur un certain nombre de chômeurs, peut avoir quelques résultats positifs mais elle ne doit pas faire oublier ses effets pervers et le fait que la création d'emplois repose principalement sur la croissance de la demande anticipée par les entrepreneurs.

*Ouverture* = N'est-il pas préférable d'augmenter la productivité (politique d'innovation, de formation) pour faire diminuer les coûts unitaires plutôt que de peser, d'une façon ou d'une autre, sur les salaires réels ? La crise actuelle montre que l'insuffisance de la demande peut conduire les entreprises à se séparer tour à tour d'une partie de leurs salariés ce qui accroît le ralentissement de la demande et de la dépression. D'où la mise en place des plans de relance massifs dans la plupart des pays du monde.